

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 13 octobre 2020

Note de conjoncture Guadeloupe

2^{ème} trimestre 2020

Au deuxième trimestre 2020, la reprise économique reste confinée

L'emploi salarié recule de 1,7 % par rapport au premier trimestre 2020

Au deuxième trimestre 2020, les effets de la pandémie de Covid-19 sur l'économie guadeloupéenne se poursuivent. En effet, du fait du confinement et de la fermeture des commerces non essentiels, les effectifs salariés chutent à nouveau de 1,7 % et retrouvent ainsi un niveau comparable à celui de fin septembre 2018. Cette baisse concerne l'ensemble des secteurs de l'économie, à l'exception de l'emploi intérimaire, dont la hausse ne rattrape toutefois pas la baisse vertigineuse du premier trimestre.

Activité mal orientée dans la construction, reprise difficile dans le tourisme

Le marché de la construction est mal orienté, avec un nombre de logements autorisés à la construction sur un an en baisse de 22 % par rapport au deuxième trimestre 2019 et avec un ralentissement de la création d'entreprises. Le secteur de l'hôtellerie, malgré la réouverture des établissements après le confinement, continue de souffrir de la baisse d'affluence touristique.

Chute de 24 % de la création d'entreprise au 2^{ème} trimestre 2020

Au deuxième trimestre, 920 entreprises ont été créées en Guadeloupe. C'est la première fois depuis 2016 que la création d'entreprises passe en dessous de la barre des 1 000. Les immatriculations sont en net recul (- 24 %) et décroissent pour le troisième trimestre consécutif. La fermeture des centres de formalités des entreprises durant le confinement a limité la création d'entreprises entre mars et mai. Hors micro-entrepreneurs, la baisse est de 22 %.

Insee – Division action régionale de Guadeloupe
06 90 50 89 84
sr971-action-regionale@insee.fr
www.insee.fr